

Informations générales

Vacance de sièges

Au sein de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1800118V

avis

MESRI - DGRI - SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 01 : « Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos »

1 siège - Collège B1

Section 02 : « Théories physiques : méthodes, modèles et applications »

1 siège - Collège C

Section 06 : « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations »

1 siège - Collège C

Section 07 : « Sciences de l'information: signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel »

1 siège - Collège B2

Section 10 : « Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation »

1 siège - Collège A1

Section 16 : « Chimie et vivant »

1 siège - Collège A1

Section 18 : « Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles »

1 siège - Collège C

Section 24 : « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse »

1 siège - Collège B2

Section 26 : « Cerveau, cognition, comportement »

1 siège - Collège A2

Section 29 : « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés »

1 siège - Collège B1

Section 30 : « Surface continentale et interfaces »

1 siège - Collège A2

Section 33 : « Mondes modernes et contemporains »

1 siège - Collège A1

Section 34 : « Sciences du langage »

1 siège - Collège A2

1 siège - Collège B2

Section 36 : « Sciences du langage »

1 siège - Collège A2

1 siège - Collège B1

Commission interdisciplinaire 50 : « Gestion de la recherche »

1 siège - Collège électoral A

1 siège - Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 51 : « Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques »

1 siège - Collège électoral B

1 siège - Collège électoral C

Commission interdisciplinaire 52 : « Environnements sociétés : du fondamental à l'opérationnel »

1 siège - Collège électoral A

4 sièges - Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 53 : « Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques »

3 sièges - Collège électoral A

2 sièges - Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 54 : « Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant »

2 sièges - Collège électoral B

Lors de leur prochaine session, les sections concernées du Comité national, éliront un membre parmi les personnes qui auront fait acte de candidature et qui rempliront les conditions d'éligibilité prévues au premier alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 3 décembre 2015 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique.

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidatures annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées, d'un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux, des **productions scientifiques les plus récentes**. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. **L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.**

Elles doivent obligatoirement parvenir au Secrétariat Général du Comité national, soit par courriel (secr-sgcn@cnrs-dir.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3 rue Michel Ange, 75016 Paris) **avant le 07 septembre 2018 à 18 h 00.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

- pour les sections http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf

- pour les commissions interdisciplinaires :

http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf

Annexe 1

[Déclaration de candidature à une section du comité national](#)

Annexe 2

[Déclaration de candidature à une commission interdisciplinaire](#)